



# VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

**OBJET : MARCHÉ DE TRAVAUX DE  
RENOVATION DU CLOS ET DU COUVERT DE  
L'HOTEL DE VILLE - LOT N°6 VITRAUX PASSE  
AVEC LE GROUPEMENT CONJOINT VITRAIL  
SAINT GEORGES / LA MAISON DU VITRAIL**

**DÉCISION N° DM-20-192  
EN DATE DU 21 AOUT 2020**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** le Code de la commande publique ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté n° A-20-495 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Monsieur Mathieu BEAUFRÈRE, Adjoint au Maire ;

**VU** l'avis d'appel public à la concurrence transmis au journal Le Moniteur le 10 avril 2020 et publié au profil acheteur de la Ville relatif au marché de travaux de rénovation du clos et du couvert de l'hôtel de Ville ;

**CONSIDÉRANT** l'avis de la commission d'appel d'offres en date du 15 juillet 2020 favorable à l'attribution du marché de travaux de rénovation du clos et du couvert de l'hôtel de Ville - Lot n°6 Vitraux, au groupement conjoint VITRAIL SAINT GEORGES/LA MAISON DU VITRAIL, ayant présenté l'offre la plus avantageuse au regard de l'ensemble des critères de jugement ;

## D É C I D E

**DE SIGNER** le marché de travaux de rénovation du clos et du couvert de l'hôtel de Ville – Lot n°6 Vitraux avec la société VITRAIL SAINT GEORGES, domiciliée Domaine des Grandes Trèves – 82 avenue Marcel MERIEUX – 69290 SAINT GENIS LES OLLIERES, mandataire du groupement formé avec la société LA MAISON DU VITRAIL et représentée par Monsieur Jean MÔNE, Président

Le montant du marché s'élève à 83 934,23 € H.T. (100 721,07 € T.T.C.) décomposé comme suit :

- Tranche ferme – Façade EST – Façade NORD : 20 770,26 € H.T.  
(24 924,31 € T.T.C.)
- Tranche optionnelle – Façade OUEST – Façade SUD : 63 163,97 € H.T.  
(75 796,76 € T.T.C.)

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,  
L'Adjoint au maire chargé des grands projets, des  
travaux de construction, d'entretien et de  
maintenance, de l'urbanisme et de l'habitat,

***Signé***

**Mathieu BEAUFRÈRE**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20200821-lmc1H7598H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 21/08/2020  
Date de Publication : 21/08/2020